

Les **PLANGUENOUVELLES**

LE MENSUEL D'INFORMATIONS DE PLANGUENOUAL

N° 231 MAI 2022



ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS

Le mardi 5 avril, les élus de Planguenoual ont rencontré les Présidents et représentants des associations Planguenoualaises afin de réfléchir sur l'éventualité d'accueillir des réfugiés ukrainiens dans le logement du Foyer Rural.

Après avoir affirmé cette volonté, un appel à volontaires a été lancé et des travaux de menuiserie, peinture et tapisserie vont être effectués très rapidement afin de rafraîchir les lieux. Par la suite, du mobilier de la ressourcerie sera mis à disposition afin de recevoir ces personnes dans les meilleures conditions.



TRAVAUX DE LA CENTRALITE

Commencés au mois de mars, les travaux de la centralité se poursuivent activement. L'entreprise Setap de Coëtmieux a viabilisé les différents lots (primo accédants, maison seniors et logement sociaux).

Aujourd'hui nous sommes dans la phase de création des aires de stationnement (295 places) et des voies d'accès.

A partir de fin avril, le stationnement sera perturbé sur le parking actuel et ceci jusqu'à l'été.

Nous vous demanderons, pour les manifestations en semaine, de ne pas occuper toutes les places du Pôle Santé pour permettre à la patientèle des cabinets et des clients de la pharmacie de pouvoir y accéder.



Le Maire délégué, Alain GOUÉZIN

Directeur de la publication :

Philippe Hercouët

Crédit(s) photo(s) :

Ville de Lamballe-Armor, Club du Joyeux Colombier, Club photo amicale laïque, S. Mariotat, Padma Yoga, école Ste-Anne

Impression : Imprigraph - Arradon

Diffusion : 1160 exemplaires

Distribution : Médiapost – Trégueux

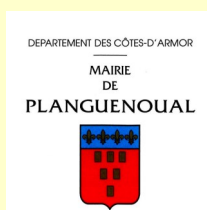
AVIS IMPORTANT

Les particuliers et associations qui désirent faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 7 mai 2022**

ou nous l'adresser par mail à l'adresse suivante :

planguenoual@lamballe-armor.bzh

Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie du souvenir de la fin de seconde guerre mondiale aura lieu **le dimanche 8 mai 2022 à 12h15** au Monument aux Morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité au Carré d'Ass'.



Téléchargez dès maintenant l'appli Lamballe-Armor et restez connecté à votre ville : actualités, agenda, menus des cantines, signaler un problème, horaires de piscine...



lamballe-armor.bzh
contact@lamballe-armor.bzh



@LamballeCo



@LamballeCo

Ville de
Lamballe-Armor

SIGNATURE D'UNE CONVENTION SUR LE RAPPEL À L'ORDRE

Le rappel à l'ordre est une injonction verbale adressée par le maire, suite à convocation de l'intéressé, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance.

La Ville de Lamballe-Armor a mis en place un Conseil Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance en janvier 2001. L'article 11 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a inséré un article L.2212-2-1 dans le code général des collectivités territoriales (désormais l'article L.132-7 du code de la sécurité intérieure) qui donne pouvoir au Maire de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune.

En agissant sur les comportements individuels et le plus en amont possible, le maire a pour objectif de mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent y conduire. Le rappel à l'ordre concerne aussi bien les mineurs que les majeurs pour des faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique dans la commune.

Afin de rendre efficient cet outil et de coordonner le rappel à l'ordre avec les autres réponses pénales pouvant être apportées par le Parquet de Saint Briec, M. le procureur et M. le maire de Lamballe-Armor ont fait le choix de signer une convention portant sur le Rappel à l'ordre.

Cette dernière permet notamment d'établir et de définir :

- Les domaines d'application et d'exclusion
- La relation avec l'autorité
- Le cadre du rappel à l'ordre
- L'orientation alternative
- Le suivi et le bilan du dispositif



RESERVE COMMUNALE DE SECURITE

Lors de la dernière commission consultative du 25 Mars 2022, il a été décidé de remettre à jour la réserve communale de sécurité afin de pouvoir travailler ensuite à l'élaboration du plan communal de sauvegarde au niveau de Lamballe-Armor.

La réserve communale de sécurité civile a pour mission d'apporter, dans le champ des compétences communales, son concours au Maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune,
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres, de disparitions,
- d'appui logistique et de rétablissement des activités,
- d'appui aux services publics d'incendie et de secours, de gendarmerie, etc... en cas de besoin, et à leur demande et sans leur autorité conjointe avec la mairie.

L'organisation et le fonctionnement de la réserve communale sont déterminés par un règlement intérieur approuvé par le maire.

Tout habitant de la commune a vocation à pouvoir intégrer, sur la base du volontariat la réserve communale. À noter que sur le passé, nous avons déclenché 2 ou 3 fois la réserve citoyenne pour des disparitions sur notre territoire.

Il est fort probable que cette nouvelle organisation puisse se faire au niveau du Pôle Littoral, c'est-à-dire entre Planguenoual et Morieux.

Nous faisons donc appel aux personnes qui se sentent concernées par le bien-fondé de la mise en place du plan communal de sauvegarde et de la mise à jour de la liste de réserve de sécurité.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : planguenoual@lamballe-armor.bzh

CEREMONIE DU 19 MARS 1962 - RETOUR EN IMAGES



MM. Charles BARBANCON et Jean GUYOMARD ont reçu lors de cette cérémonie la médaille Commémorative d'Algérie

CCAS

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN DIFFICULTE SOCIALE.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) rassemble différents agents qui travaillent à la mairie de Lamballe et accueillent chaque jour des personnes en difficulté résidant sur l'ensemble du territoire de Lamballe-Armor. Nous espérons ouvrir une permanence en mairie de Planguenoual dans les mois à venir. Nous invitons tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un conseil, d'une aide ou d'un soutien pour des questions de la vie quotidienne, du logement, du budget, d'un renseignement sur les Restos du Cœur à nous contacter à l'un des numéros suivants : 06.89.57.69.84 ou 06.61.05.92.55

ECOLE SAINTE-ANNE

Carnaval à l'école Sainte-Anne : Rendez-vous tous les ans au mois de février-mars . Chaque élève se présente avec son déguisement, nous parcourons les rues du bourg de Planguenoual et nous terminons par un goûter de crêpes.

Les inscriptions des élèves de la maternelle au CM2 se font en contactant le 07.52.03.80.72



LE CABINET DES INFIRMIERS LIBERAUX

Nous sommes nombreux à connaître nos infirmières et infirmiers établis au Pôle santé, sillonnant les routes du territoire pour les soins dispensés au domicile de leurs patients dans leurs tournées du matin et du soir. L'équipe se compose de Marie-Christine, Mariette, Pauline, Carole, Marie-Paule et Frédéric. Quatre sont titulaires, deux sont remplaçantes et tous s'organisent au mieux pour rencontrer 50 à 60 patients le matin et un peu plus d'une vingtaine le soir. La sectorisation correspond à un découpage géographique, d'un côté le secteur mer, de l'autre le secteur terre et chacun effectue en moyenne 100km chaque jour. Les alternances entre les secteurs sont organisées dans un planning précis qui essaie de concilier les exigences du travail et celles des familles et de s'accorder un peu de repos entre plusieurs longues journées consécutives de travail où la durée varie de 12h à 14h.



Si nous évoquons le travail infirmier, nous pensons bien sûr aux soins, aux pansements, au suivi post-opératoire qui a repris une grande importance après la période Covid, à la surveillance de personnes vulnérables, à la distribution des médicaments préalablement préparés dans les piluliers. Mais pour chacun de ces professionnels, le travail sur notre territoire comporte aussi des toilettes pour des personnes fragilisées, des surveillances quotidiennes ou bi-quotidiennes de personnes atteintes de pathologies chroniques tel le diabète. Les infirmiers participent, par leur vigilance de chaque jour, à un maintien au domicile pour de nombreuses personnes âgées et souvent pendant de longues années. Cet accompagnement nécessite beaucoup de coordination, notamment avec les aides à domicile, autres professionnels essentiels pour rester vivre chez soi. Ces derniers remarquent toujours les fatigues, les troubles qui viennent perturber la routine et l'équilibre fragile, les humeurs changeantes, aussi la communication entre ces métiers est-elle primordiale, rassurante pour chacun et chacune, patient et soignant ainsi que pour les aidants familiaux. La coordination avec les médecins est aussi essentielle et au Pôle santé, la proximité des différents acteurs de santé est un atout reconnu par tous. D'autres contacts viennent parfois s'ajouter, avec des associations spécialisées, avec un dispositif d'appui à la coordination (DAC) dont la mission est d'explorer toutes les ressources envisageables pour une situation complexe où le problème de santé aggrave un isolement, une solitude, une perte du lien social, lien fondamental pour tout un chacun. Les orientations vers des professionnels spécialisés pour la prévention, l'alimentation, une perte de mémoire, une réduction de l'autonomie ou des désorientations, des accès à des droits spécifiques, une relaxation, font aussi partie des activités. N'oublions pas non plus l'hôpital, les admissions et les sorties sont toujours compliquées, il est difficile d'y trouver une place mais il est aussi nécessaire d'en anticiper et bien préparer la sortie en s'assurant que le logement sera adapté et qu'un entourage familial ou professionnel sera disponible ; bientôt une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) facilitera la coordination de tous les acteurs et s'avèrera bien sécurisante dans cette période où certains professionnels de santé deviennent rares et qu'il nous faut apprendre à recourir différemment aux soins.

A travers toutes ces tâches, nous comprenons que le métier d'infirmier est bien complexe et qu'après sa tournée chacun consacrera de bien longues heures à des tâches administratives, à transcrire les différents codages de tous les dossiers pour l'assurance maladie et à transmettre toutes les bonnes informations à ceux qui prennent le relais pour que les pratiques restent efficaces et performantes dans l'intérêt de la personne elle-même.

C'est une réalité de notre territoire, les seniors y sont très nombreux et les patients des infirmiers sont le plus souvent âgés de 70 à 99 ans même si de temps à autre un jeune enfant ou un adulte jeune a un besoin de soins infirmiers. Et qu'importe l'âge ou les difficultés de santé, au petit matin ou à la nuit tombée l'infirmier ou l'infirmière qui ouvre la porte de la maison, a toujours le sourire, sait être attentif et précis dans ses gestes et observations et est très reconnaissant à toute la patientèle de la commune « très agréable et très compréhensive ».

INFOS ASSOCIATIONS

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Le jeudi 31 mars, à la salle Polyvalente de Planguenoual, le club organisait son repas de printemps. 90 personnes ont dégusté une choucroute préparée par le traiteur « C'est Chaud » et servie par les membres du Conseil d'Administration. La salle était décorée aux couleurs du drapeau de l'Ukraine, de ce pays qui souffre actuellement.

Au cours du repas, la présidente a animé cette réunion en posant quelques devinettes et anecdotes. L'après-midi s'est terminée par les jeux habituels.



Evènements à venir :

- Le 5 mai : club suivi du buffet du CA.
- Le 19 mai : club.
- Dimanche 29 mai : LOTO.
- Le 2 juin : repas fêtes des mères et pères.

Petit Club les 13 et 27 mai

Marche chaque mardi au départ du parking de la salle des fêtes à 14 heures. N'hésitez pas à nous rejoindre si certaines activités vous intéressent. Contact : Mireille CROLAIS [0296327633](tel:0296327633) ou Suzanne LE GUEN [0296327778](tel:0296327778). Toutes ces animations ne seront possibles que si les conditions sanitaires le permettent !

USP RANDO

Randonnées de mai 2022

Samedi 7 : Bosmeléac. Responsable : Gérard.

Samedi 14 : Planguenoual. Responsables : Claudine

Samedi 21 : Les Landes de Fréhel. Départ du bourg de Plévenon. Responsable : Monette et Lili

Samedi 28 : Hillion. Responsable : Suzanne et Madeleine.

Samedi 04/06 : Saint Donan. Circuit Sainte-Catherine. Responsable : Monette et Lili.

TOUS A VOS VELOS

Petits et grands, tous à vos vélos **le jeudi 26 mai 2022**.

L'Amicale cyclos de Planguenoual organise la découverte de la commune à vélo avec départ de la Place du 8 mai 1945 (place de la Mairie) à 9 heures.

Ambiance festive intergénérationnelle pour une promenade à travers la commune à vitesse modérée, donc accessible à tous et possible également en famille.

Pour clôturer la matinée, un pot de l'amitié vous attendra à la salle du Carré d'Ass'.

Pour les nouveaux Planguenoualais, c'est l'occasion de faire connaissance avec la commune et les participants.

LES AMIS DE LA COTENTIN

Les belles journées de printemps ont permis la reprise d'activités diverses à la Cotentin. Quelques membres actifs se sont retrouvés le samedi matin, les bancs du tennis sont poncés et repeints en blanc, des plantations pour le fleurissement du village nous permettent d'espérer de voir éclore des fleurs pour cet été, une partie du bois collecté mis en fagots ou scié en bûches a brûlé dans le fournil le dimanche 3 avril, les braises ont permis de cuire tartes, far et riz au lait appréciés par tous.



En mai, nous poursuivons les ateliers pour la réfection des bancs de la falaise et d'autres plantations encore possibles à cette époque.

Le lundi 16 mai, nous avons prévu une journée insolite au village breton de Poul Fetan pour remonter le temps (trajet en car et entrée du parc 25 €).



A retenir dans vos agendas : le vendredi 24 juin à 19h les traditionnelles grillades au fournil et le jeudi 21 juillet une ballade contée.

PADMA YOGA - Association de Pléneuf Val André

Pour fêter ses 10 ans, l'association PADMA YOGA propose des animations **le samedi 14 mai à la salle du Guémadeuc.**

- 1) le matin, une danse du dragon sur inscriptions.
- 2) à partir de 14h, différents ateliers pour pratiquer ou découvrir le yoga comme une méditation musicale, du yin Yoga, un yoga du son, une initiation au Hatha Yoga, un yoga des pieds à la tête et un yoga sur la plage.
- 3) à 20h30, un concert de musique indienne avec Thomas Jacquot à la sitar et Tristan Auvray au tabla pour une immersion dans l'art séculaire des Ragas. 10€ et gratuit pour les adhérents.

Ouvert à tous sur réservation : Contact et informations sur le site:

www.padmayoga22.fr



INFOS BIBLIOTHEQUE

Animation les « Grandes oreilles » le samedi 26 février dernier.

Ce jour-là, Samuel COSSON, musicien et enseignant culturel, est venu à la rencontre du public de la bibliothèque. Chansons, découverte de sons à travers des instruments de musique inédits, petites chorégraphies pour bouger tous ensemble, 1h de plaisir et d'échanges agréables entre parents et enfants.



Coup de cœur des « Racontines » du mois de mars

« La Grosse Faim du p'tit Bonhomme » de Pierre DELYE et Cécile HUDRISSIER (illustratrice)



Chez Didier Jeunesse. Un conte « randonnée » haletant et plein d'humour.

P'tit bonhomme se réveille dans sa maison et il a faim. Il se rend compte qu'il n'y a plus rien chez lui et court alors chez le boulanger, mais il n'a pas de sous. Alors il part à la recherche de toutes les personnes qui créent d'une manière ou d'une autre le PAIN. Et.... Tout est bien qui finit bien !

Les illustrations de cette histoire sont très belles et plaisent aux enfants et aux plus grands. Le format du livre donne l'impression d'un théâtre, ce qui donne du relief à l'histoire.

Un beau livre et une belle histoire de la littérature jeunesse, à lire avec plaisir.

Coup de cœur « du café lecture » de Mars



« TROIS » de Valérie PERRIN chez ALBIN MICHEL

Un roman avec plusieurs narrateurs qui racontent la vie de trois amis, Nina, Etienne et Adrien. Tous les trois se rencontrent à la fin du primaire et ne se quittent plus. L'auteur dévoile leur vie, leurs amours, leurs réussites et leurs échecs. C'est un roman sur l'enfance, l'adolescence et enfin l'âge adulte. C'est aussi un livre sur la complicité, les serments et la fidélité.

Plusieurs thèmes sociétaux s'entremêlent autour des trois héros. Une belle histoire que vous pouvez trouver à la bibliothèque et à lire d'une traite.

URBANISME

Déclarations préalables

M. GAUSSON	703, rue de Lamballe	Clôture
Mme CORNILLET	18, rue de Bel Air	Remplacement de la porte d'entrée et du garage
M. COLLET	25, Treutran	Clôture
M. SAGORY	3, L'Ejuhel	Véranda
Mme RENAUD	701, rue des Sternes	Clôture

ETAT CIVIL

Naissances

Le 23 mars 2022	Eyden CALATRAVA BERTRAND
Le 25 mars 2022	Livia MANCA

Décès

Le 12 mars 2022	Madame Louise BOULAIRE
-----------------	------------------------

PETITES ANNONCES

- Particulier cherche aide pour mise en route et entretien d'un potager - expérience appréciée- Tél: [06 81 57 26 47](tel:0681572647).
- Vide-maison les 11 et 12 juin prochain au 708, rue de la Mer. Vaisselles, bibelots, linge de maison, petits meubles, appareils ménager, livres ...
- Vente de divers meubles : salle à manger en merisier. Sommiers électriques, relaxants. Table et chaises de cuisine. Canapé convertible. Lampe halogène. Meubles de TV. Fauteuil en cuir et son repose pied. Fauteuil électrique massant. Table à dessin. Contact par téléphone au 06.64.66.32.81.
- Dans le cadre de la transition écologique, Fabrice à Domicile cherche un local d'environ 100 m² pour le reconditionnement d'appareils électroménagers. Tél : 06.09.75.29.51.

LES DEMANDES DE POINTS D'ARRÊT



SCOLIBUS

2022



1

Je dépose ma demande
auprès de ma mairie
AVANT LE 20.05

2

AVIS
DU MAIRE



Existence d'un circuit

Respect de la carte scolaire

Au moins 3 kms. entre le domicile de l'élève
et son établissement scolaire

Desserte possible dans les deux sens

Minimum 1km. de distance en agglomération ou
500m. hors agglomération entre 2 points d'arrêts
(en amont et en aval)

Sécurité du point d'arrêt (configuration voirie,
trafic routier, aménagement à prévoir, etc.)



3



AVIS DE
L'AGGLOMÉRATION
ET DU
CONCESSIONNAIRE

- ➔ Conditions de sécurité pour le car
(manœuvres, visibilité, etc.)
- ➔ Incidence sur le temps de transport des élèves
- ➔ Distance des points existants avec l'implantation proposée
- ➔ Suppression éventuelle d'un point d'arrêt existant
- ➔ Nombre d'enfants concernés sur l'itinéraire
(4 minimum si extension, 1 si ajout)

**RETOUR
AUX COMMUNES
POUR LE 20.07**
afin d'informer les familles

DISTRIBUS
SCOLIBUS
distribus.bzh

**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération
lamballe-terre-mer.bzh